

# Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
4260 Braives  
BC 33761

N° 29 (Trimestriel) | Décembre 2018

## & affluents

p913055



*Restauration de la rambarde d'un pont sur la Mulle à Berloz*

## sommaire

Édito **2** - Actualités Meuse Aval **2** - Carte d'identité **5**  
Actualités des comités locaux **6** - Focus **13** - En bref et agenda **15**

# Edito



## Actualités Meuse Aval

Action hors programme

### Restaurations d'ouvrages et mise en valeur du patrimoine lié à l'eau

Ce projet a pour ambition de solutionner certains points noirs de notre inventaire des atteintes tels que des fontaines, des ponts ou des passerelles endommagés.

Pour sa réalisation, nous avons conclu un marché avec une société à finalité sociale, « Bois vert », en charge de la main d'oeuvre, les communes fournissant les matériaux nécessaires.

Dix-sept sites répartis sur 9 communes ont été sélectionnés au terme d'un appel à projet lancé fin 2017.

Les premiers chantiers ont débuté sur Berloz le 20 septembre pour se succéder sur Wanze, Nandrin, Dalhem, Plombières et Braives jusque fin novembre. D'ici la fin 2018, 2 fontaines doivent encore être remises à neuf sur la commune de Geer et à Modave, le « Pont de Bonne » sera débarrassé de la végétation envahissante. Vu le succès de ce projet auprès de nos communes et la qualité du travail réalisé, un nouvel appel à projet vient d'être lancé.

Une enveloppe budgétaire annuelle de 30.000 € a été inscrite par le Contrat de Rivière pour la réalisation de ces travaux.

Avant



Après



**Berloz** : rejointoiment et pose de couvre-mur sur le pont enjambant la Lange Beek à Corswarem rue de l'Eglise

Avant



Après



**Berloz** : ponçage et peinture d'une rambarde du pont enjambant la Mulle à Berloz, rue du Centre

Avant



Après



**Berloz** : ponçage et peinture de 2 rambardes sur un sentier longeant la Lange Beek à Berloz

Avant



Après



**Braives** : enlèvement de la végétation envahissante sur le pont enjambant la Mehaigne à Pitet, rue Alice de Donéa

Avant



Après



**Braives** : ponçage et peinture des rambardes du pont surplombant la Mehaigne à Fumal



**Dalhem** : nettoyage et enlèvement de la végétation envahissante sur la fontaine de Neufchateau, ruelle du Bac



**Nandrin** : nettoyage et enlèvement de la végétation envahissante sur la fontaine rue Neupont



**Plombières** : ponçage et peinture des rambardes du pont surplombant la Gueule à Sippenaeken, rue d'Evenbaeg



**Wanze** : nettoyage, rejointoiement, traitement anticorrosion des pièces métalliques et enlèvement de la végétation envahissante sur la pompe à eau à Moha, rue des Tailleurs de Pierre



**Wanze** : nettoyage, rejointoiement et traitement anticorrosion des pièces métalliques sur la pompe à eau à Bas-Oha, rue Corbion

# Carte d'identité

## de la Fosseroulle



**Son ou ses nom(s) :** Ruisseau de Forseilles, Hérédia, ruisseau de Lavoir, ruisseau de Fosseroulle ou Fosseroulle, ruisseau de Longpré.

**Source et embouchure :** la Fosseroulle prend sa source non loin de la borne potale Saint-Joseph, rue de Petit-Warêt à Andenne, elle passe ensuite sous l'autoroute E42, et se jette finalement dans la Mehaigne aux pieds du Château féodal de Moha (WANZE).

**Affluents de :** la Mehaigne ; La Fosseroulle a 5 affluents, le ruisseau de Mayolle, la Sarte, la Fontaine du Village, le ruisseau du Fond de Jottée et le ruisseau de Couthuin.

**Catégorie (gestionnaire) :** non classé jusqu'à l'exutoire du bassin d'orage de la sortie 9 de l'E42 (Privé), 3<sup>ème</sup> catégorie jusqu'à la limite entre les anciennes communes de Héron et de Lavoir (Commune de Héron), ensuite 2<sup>ème</sup> catégorie (Province de Liège) jusqu'à la confluence avec la Mehaigne.

**Données chiffrées :** Longueur : 12,66 km ;  
Superficie du bassin : 25,07 km<sup>2</sup> \*

**Nombre d'habitants :** 3 236 habitants\*

**Occupation du sol :** Territoires agricoles : 78,5% ;  
Territoires artificialisés : 17,94% ; Forêts et milieux semi-naturels : 3,31% ; Surfaces en eau et zones humides : 0,24%.

**Structure écologique :** aulnaies rivulaires, alignements de saules têtards, prairies mésophiles, mares, chénaies, charmaies, affleurements calcaires ; Le ruisseau de Fosseroulle abrite le Martin-Pêcheur, le Cincle plongeur et le Chabot.

**Site Natura 2000 :** néant.

**Qualité de la Masse d'Eau (MV15R) :**

Etat écologique : MOYEN – Etat chimique : BON



©Gel Photography

**Anecdote :** Le ruisseau de Fosseroulle alimentait par le haut, via un bief et un bassin de retenue, la roue du Moulin de Ferrières (dont les premières traces écrites datent du 14<sup>e</sup> siècle). Aujourd'hui, bien que sa roue ne soit plus alimentée par le ruisseau, il est l'un des derniers moulins artisanaux à meules sur pierre encore actifs en Wallonie. Un projet de restauration est en cours.

Au confluent de la Mehaigne et de la Fosseroulle se dressent également les vestiges du Château féodal de Moha qui fut jadis la résidence des Comtes de Moha et de Dasbourg. Propriété des Princes-Evêques de Liège vers 1225, le château ne résista pas à l'assaut des Hutois en 1376.

**Balades à proximité :** promenade de Saint-Hubert (9,7 km au départ de la Place Fayat à Lavoir), promenade de la Dîme (11 km au départ de l'Église de Héron, rue Saint-Martin), promenade Sur les traces du vicinal (22,1 km au départ de la rue Simon à Couthuin), promenade de la Pierre (7,3 km au départ de la Place Galloy à Moha), circuit vélo Cyclo 60 (61 km au départ de la Place Faniel à Wanze), circuit VTT (18 km au départ de la Place Faniel à Wanze).

\*à partir de son point de classement

# Actualités des comités locaux

1

## Actualités du Comité Local Geer

Action 17Mv0648

GÉRER LES POPULATIONS DE PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS L'ÉTANG DU SITE NATUREL DE GRAND AXHE (AC WAREMME)



1. Hydrocotyle fausse-renoncule



2. Hydrocotyle fausse-renoncule  
Mare didactique



3. Gestion de l'Hydrocotyle fausse-renoncule  
Mare didactique



4. Gestion de l'Hydrocotyle fausse-renoncule  
Mare privée 2018



5. Filtre à paille à l'exutoire du chenal  
Gestion des mares 2018



6. Plantation de plantes hélrophytes par le DNF  
après gestion - Mare privée 2018

A Waremme, le Site Naturel de Grand-Axhe est un habitat humide intéressant pour de nombreuses espèces. Cependant, des plantes exotiques envahissantes comme la Balsamine de l'Himalaya et la Renouées du Japon, apparaissent et, en se développant, empiètent sur d'autres espèces locales. Sur ce site, la gestion de diverses plantes exotiques est déjà en place depuis quelques années grâce à la collaboration de la Ville de Waremme, l'asbl Environnement et Progrès et le Contrat de Rivière.

Depuis 2015, une nouvelle plante invasive aquatique a été également identifiée dans la mare didactique et une mare privée à proximité : l'Hydrocotyle fausse-renoncule (Hydrocotyle ranunculoides) (photos 1 et 2).

Suite à une concertation menée par le Comité local du Geer, un plan de gestion a pu être mis en place fin 2017 (photo 3). Durant l'été 2018, les deux mares envahies ont été gérées grâce à la collaboration de divers acteurs : SPW- Direction des Cours d'Eau Non Navigables et Direction de la Nature et des Forêts ; Contrat de Rivière Meuse Aval, Environnement et Progrès asbl, Ville de Waremme et propriétaire privé (photos 4 et 6). Un filtre à paille a été placé à l'exutoire du chenal reprenant les eaux des mares pour éviter la propagation des invasives dans le Geer (photo 5). Ce dernier a été parcouru pour vérifier l'absence de population en son sein.

Cette gestion devra être réalisée encore quelques années pour s'assurer de la disparition de la plante.

## Une réserve naturelle pour nos bassins de décantation

**FAIRE DES BASSINS DE DÉCANTATION DE BENE-ORAFTI UN SANCTUAIRE POUR DES ESPÈCES ANIMALES EN DANGER, C'EST L'OBJECTIF À TERME D'UNE COLLABORATION INÉDITE DANS LAQUELLE VIENT DE SE LANCER NOTRE USINE AVEC DEUX ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, NATAGORA ET NATAGRIWAL.**





Nos bassins de décantation et leur environnement immédiat représentent un repaire pour diverses espèces d'oiseaux. Sur quelque 30 hectares, ils offrent le gîte et le couvert à des espèces indigènes ou migratrices parfois rares comme les passereaux, palmipèdes et rapaces, qui peinent à trouver de tels espaces dans notre région.

*« En transformant à terme ces bassins en réserve naturelle, notre usine apporte sa pierre à la préservation de la biodiversité dont tout le monde sait aujourd'hui combien elle est menacée », commente Jean Croquet (Directeur technique de BENE0-ORAFI). « C'est pourquoi nous avons entrepris de nous associer à des acteurs reconnus dans ce domaine et au niveau de la Région wallonne. »*

Ces acteurs, Natagora et Natagriwal (voir encadré), apportent chacun leur expertise spécifique à ce projet : *« Nous recherchions des interlocuteurs fiables qui nous conseilleraient et nous accompagneraient concrètement dans ce défi. Ce projet de cogestion est totalement inédit. Certes, des collaborations existent entre l'industrie et l'associatif, mais toujours pour des zones en friche. Ici, il s'agit d'exploiter un espace naturel dans le cadre d'une industrie en activité. Notre fonctionnement saisonnier rend la chose possible puisque les périodes où les oiseaux s'abritent auprès de nos bassins alternent avec nos périodes de campagne. »*



Le projet vient d'être lancé, et sa première concrétisation déjà visible prend la forme de panneaux d'information à l'approche du site, qui a été clôturé afin d'empêcher l'intrusion de chasseurs. Des aménagements et des activités spécifiques suivront afin de communiquer avec le public et, notamment, les Orétois. Enfin, une quinzaine d'ornithologues bénéficient par ailleurs d'une autorisation de pénétrer dans la zone pour y effectuer des observations. La collaboration avec Natagriwal vise, quant à elle, une exploitation biologique des terres agricoles voisines des bassins, dont l'usine a la propriété, afin d'y développer des cultures et procédés respectueux de la biodiversité.

*« Grâce à ces collaborations, nous prouvons que ce projet est tout sauf de la poudre aux yeux. Notre région devient peu à peu un désert pour la faune ornithologique. Nous prenons nos responsabilités pour inverser cette tendance. »*

### ..... Qui sont Natagora et Natagriwal ? .....



**natagora**



Présente dans tout l'espace Wallonie-Bruxelles, l'ASBL Natagora possède de nombreuses réserves naturelles, réparties sur 5 000 hectares. Le premier objectif de l'association est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de contribuer au rétablissement d'un meilleur équilibre entre activités humaines et protection de l'environnement.

L'ASBL Natagriwal, pour sa part, informe, conseille et encadre les agriculteurs, forestiers et propriétaires publics ou privés dans la mise en oeuvre du programme agro-environnemental et du réseau écologique européen Natura 2000, qui vise à conserver les espèces menacées en Europe ainsi que leurs habitats.



Nous vous avons présenté dans le Meuse Info 25 un oiseau lié aux rivières, le Cincle plongeur. Ce petit passereau, qui n'hésite pas à plonger au fond des cours d'eau pour se nourrir des macroinvertébrés, est un bon indicateur de la qualité de l'eau et de l'état de perturbation du milieu rivière. Les cincles, dès le mois de novembre, forment des couples et s'activent durant l'hiver à la recherche d'un site de nidification, dont la principale condition est de se situer au-dessus de l'eau. La reproduction, la couvaison des oeufs puis le nourrissage des petits s'étalent de mars à la fin du printemps. Une deuxième nichée peut également avoir lieu.



Dans le cadre d'une collaboration débutée en 2017 entre le Comité local Hoyoux et la régionale Condroz Mosan de Natagora, des ornithologues passionnés sillonnant régulièrement la vallée du Hoyoux, et, un projet participatif de suivi de la nidification du cincle par des bénévoles a été mis en place. La zone d'étude s'étend sur le Hoyoux, de sa source à Havelange jusqu'à l'hôpital de Huy, sur plusieurs de ses affluents, ainsi que sur le Fond d'Oxhe dans les communes de Modave et Nandrin. Soixante-neuf points d'observation ont été définis, correspondant à des zones où le cincle avait déjà niché par le passé : soit sur un site naturel (racines d'arbre, interstice dans un mur ou sous un pont, ancienne vanne, etc.), soit dans un nichoir installé par des ornithologues. Quarante-sept nichoirs ont été placés en début de campagne.

Au printemps 2018, une dizaine de bénévoles, déjà avertis ou non à l'ornithologie, mais dans tous les cas soucieux de la préservation de



l'écosystème rivière, ont eu pour mission, en fonction de leur disponibilité, l'observation de plusieurs sites. Pour ce faire, chaque bénévole a reçu des cartes reprenant le positionnement des sites et un formulaire type pour encoder les observations.

Les bénévoles ont ainsi rapporté des informations sur la présence ou non de couples d'oiseaux pour chaque site, la réussite ou non d'une nidification, le nombre de jeunes présents, ainsi qu'un descriptif de l'environnement de la rivière lors des observations.

Pour la campagne 2018, ce sont au total 5 nichées qui ont abouti dans les nichoirs et 14 sur les sites naturels, notamment sur le Hoyoux (entre le pont de la chaussée de Pailhe et l'entrée de Huy) et sur le Triffroy. Les résultats sont plutôt mitigés, mais cela peut en partie s'expliquer par le fait que la campagne a été marquée par les crues de fin mai/début juin, noyant plusieurs nichées. Les bénévoles ont également observé plusieurs nids ayant subi une prédation, notamment par le raton-laveur, animal invasif en Wallonie.

De façon globale, on note que dans les tronçons de cours d'eau où les berges sont plutôt naturelles, les nichoirs n'ont pas été très attractifs. Par contre sur les tronçons où les berges sont moins favorables, et au niveau de portions canalisées, les nichoirs ont attiré davantage les oiseaux.

Autre constat, les nichoirs non occupés par les cincles semblent être très bien adoptés par la Bergeronnette des ruisseaux, autre espèce d'oiseaux de nos rivières. Le suivi des sites les années à venir devrait valider ou non cette hypothèse. Un regard particulier sera aussi porté sur les conséquences de la pose des nichoirs, qui représentent un stimulus pour certaines espèces, et qui pourraient à terme déséquilibrer les populations d'oiseaux.

Après une première campagne riche en observations, la campagne 2019 est en préparation. Les bénévoles actuels sont motivés pour poursuivre les observations au printemps prochain, et toute nouvelle personne souhaitant s'intégrer à la démarche est la bienvenue. Vous pouvez pour cela envoyer un mail à [inventaire@meuseaval.be](mailto:inventaire@meuseaval.be).

Une balade est par ailleurs proposée le 16 février prochain pour découvrir le cincle et apprendre à reconnaître un bon site de nidification (les modalités seront précisées ultérieurement dans l'agenda internet de la régionale Natagora Condroz Mosan).

*Comme le cincle, de nombreuses autres espèces animales utilisent les anfractuosités des ponts, des passerelles, des murs et autres ouvrages, pour se réfugier, gîter ou nicher. C'est le cas notamment de certains amphibiens (Alytes accoucheur, salamandres, etc.), de reptiles (serpents et lézards), ou encore de nombreuses espèces de chauve-souris (Murin de Daubenton, Pipistrelles, etc.).*

*Lorsque ces ouvrages, publics ou privés, nécessitent une réparation, il est donc primordial de réfléchir à comment intégrer la biodiversité au projet. Par exemple lors d'un rejointoyage d'un pont, pourquoi ne pas laisser quelques espaces vides si cela n'impacte pas la solidité de la réparation ? Gestionnaire public ou propriétaire privé de ce type d'ouvrage, tous sont concernés.*



Cinclus ©F. Arnould

## Action hors programme

## CONCERTATION AU SUJET DES SUITES À DONNER À L'ASSÈCHEMENT DE LA FOSSEROULLE À MOHA (WANZE)

À moins d'avoir passé l'année 2018 dans un pays lointain, la sécheresse, qui a frappé notre région, et qui est désormais officiellement reconnue, n'a pu vous échapper.

Comme celle-ci ne s'est traduite par des restrictions d'usages que dans de rares communes, ses conséquences sur les écosystèmes aquatiques ont largement échappé à l'attention du grand public. Ainsi dans le bassin de la Mehaigne, cette dernière présente un débit inférieur au débit écologique depuis la mi-juin.

Certains de ses affluents, et non des moindres, se sont même retrouvés totalement à sec. C'est le cas de la Fosseroulle (également connue sous le nom de Ruisseau de Forseilles, de Lavoir ou de Longpré).

Dès le mois d'octobre, des riverains inquiets, mais également gênés par les odeurs générées par les effluents domestiques non épurés ne bénéficiant plus de la dilution du cours d'eau, ont alerté l'Administration Communale de Wanze et le Contrat de Rivière. Ceux-ci ont convié la Province de Liège, gestionnaire du cours d'eau, le Département de la Nature et des Forêts, ainsi que son Service de la Pêche, et la société Carmeuse, afin d'analyser la situation, ses causes et conséquences, et les mesures qui pourraient être prises à court et long terme pour lui faire face.

Dans l'urgence, la société Carmeuse a accepté d'alimenter la Fosseroulle à l'aide d'eau provenant de son bassin de décantation situé en rive droite du ruisseau, afin de faire cesser les nuisances olfactives et d'éviter une pollution de la Mehaigne.

Au niveau des causes de l'assèchement du cours d'eau, il faut rappeler que l'entreprise ne pompe pas directement l'eau de la Fosseroulle. Les tuyaux qui la traversent ont pour objectif de vidanger les bassins ou d'acheminer l'eau de l'un vers l'autre.

La cause principale de l'assèchement de la Fosseroulle est donc bien la sécheresse persistante. Un facteur aggravant pourrait toutefois exister. À la création du bassin « rive droite », le ruisseau a été déplacé. Le substrat calcaire sur lequel il s'écoule aujourd'hui est caractérisé par sa porosité. Lorsqu'il n'est plus saturé d'eau, celle-ci s'infiltre. On parle de « perte ». Selon cette hypothèse, le bassin de décantation étant plus profond que le lit de la rivière, en période de sécheresse et par le jeu des vases communiquant, l'eau de la Fosseroulle rejoindrait le bassin de décantation.

Partant de ce constat, les acteurs ont convenu de réfléchir à l'opportunité d'imperméabiliser le lit de la rivière afin d'assurer la continuité écologique, la Fosseroulle abritant une population de Chabot, de Martin-pêcheur et de Cincle plongeur, espèces Natura 2000.

La question de l'assainissement des eaux usées sera également évaluée, afin d'améliorer tant que faire se peut la situation en la matière, en concertation avec les riverains concernés.



# focus

## sur la Coordination transfrontalière sur la gestion de l'eau



La Directive cadre sur l'eau 2000/60/CE définit l'organisation et la gestion de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques. Les cours d'eau n'ont pas de frontière, il est donc nécessaire de dresser un cadre commun pour une meilleure gestion de ceux-ci. En Belgique, la mise en oeuvre de cette directive se traduit par des plans de gestion par district hydrographique. Sur base d'un état des lieux, un programme de mesures est établi et reprend les actions que les secteurs doivent entreprendre afin d'atteindre les objectifs environnementaux, dans la limite de leurs possibilités économiques.

L'une des mesures du programme 2016-2021 est le renforcement de la coordination intra-belge sur la gestion de l'eau (mesure 0650\_02).

Cette action est déjà bien ancrée sur le territoire de notre Contrat de Rivière depuis le projet Interreg IVa Aquadra (2009-2013). Le sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval comprend des cours d'eau transfrontaliers qui font l'objet de réunions de concertation entre gestionnaires flamands, wallons mais aussi hollandais depuis plusieurs années.

Lors de ces réunions, les partenaires échangent des informations et mettent en place des projets communs pour les bassins de la Berwinne, la Gueule, le Geer et la Voer.



Echelle à poisson sur La Roer à Roermond aux Pays-Bas



La nouvelle station de traitement de l'eau potable de la CILE à Ans

En 2017-2018, les membres se sont penchés sur diverses thématiques : réflexion sur les solutions à apporter pour lutter contre les inondations, amélioration de la circulation des poissons, échange sur les dispositions prises par rapport au castor, échange d'expérience sur la gestion de plantes aquatiques dans les cours d'eau, réflexion sur l'assainissement des eaux usées pour améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau, etc.

Ces réunions sont organisées à tour de rôle dans chacune des régions. Elles sont ainsi suivies de visites de sites pour découvrir la gestion locale de l'eau au travers des infrastructures. Les quelques photos que vous pouvez découvrir avec cet article illustrent quelques-uns de ces sites.

Le Contrat de Rivière Meuse Aval participe à ces réunions et y contribue grâce à la bonne connaissance de son territoire et à la mise en réseau de ses partenaires.

Si vous désirez avoir plus d'informations sur la directive ou sur les plans de gestion, vous pouvez consulter le site internet <http://eau.wallonie.be/spip.php?rubrique71>



# En bref

## Enquête publique « Donnons vie à l'eau ».

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 19/12/2018 au 18/06/2019 inclus. Vous êtes invités à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Le programme, le calendrier de travail relatif à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et la synthèse provisoire des questions importantes sont disponibles sur <http://eau.wallonie.be>

Enquête publique  
**DONNONS VIE À L'EAU !**

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.

Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière\* et sur le site internet : [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGNEEL, soit :

- via le site Web [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)
- par courriel à [environnement@eau.wallonie.be](mailto:environnement@eau.wallonie.be)
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la Région Wallonne, Avenue Prince de Liège, 15 - 1300 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à obtenir avec la personne de contact de votre commune.

\* Voir liste des contrats de rivière : [http://environnement.wallonie.be/contrats\\_rivieres](http://environnement.wallonie.be/contrats_rivieres)

Service public de Wallonie  
[eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Coordination d'instances  
Département de l'Environnement  
Généraliste - Environnement - Eau



## Du 16/02 au 13/04

Dalhem organise une « Opération Batraciens » sur la N650 à hauteur de Neufchâteau.

## Du 18 au 31 mars

Durant les Journées Wallonnes de l'eau

- Grand nettoyage de printemps à Dalhem du 29 au 31 mars.
- Opération Rivière Propre à Wasseiges.
- Causerie « Les pieds dans l'eau et le regard tourné vers l'horizon », précédée du documentaire « Maregrave » de Justine Capelle, le jeudi 28 mars à 19h - espace Saint-Mengold, place Verte à Huy (info et réservation: 085 211206 ou [info@cchah.be](mailto:info@cchah.be)).
- MicroFabrique de printemps, (Repair Café, ateliers de création de savons et de produits d'entretien, atelier d'écriture sur galets de rivière, présence du CRMA ainsi

que de la grande Droguerie Poétique) le samedi 30 mars de 14 à 18h - espace Saint-Mengold, place Verte à Huy

- La Ville de Waremme et le service Environnement participeront aux journées de nettoyage « Be Wapp » du 29 au 31 mars 2019.

## Dimanche 7 avril

Rallye touristique « L'eau dans tous ses états », organisé par le Syndicat d'Initiative « Entre Eaux & Châteaux » (Vallée du Hoyoux).

# agenda

# Contactez-nous!

## COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > CATHERINE BREUER

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GUEULE > CATHERINE BREUER

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL HOYOUX > SYLVIE MESSIAEN / SÉBASTIEN DEVILLERS

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 0474/52.09.36 - hoyoux@meuseaval.be /  
0474/31.15.15 - mission@meuseaval.be

## COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimés, Fernemont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandriin, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Layout : Élise Latinne

Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet.

Éditeur responsable: Béatrice Moureau

Imprimé sur papier PEFC.



## talon d'adhésion

Ou...  
Abonnez-vous  
en ligne sur  
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom: .....

Par mail: .....

Par courrier: .....

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,  
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

